

Intitulé de l'UE	Epreuve intégrée du cycle
Section(s)	- (15 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Marilyne RAVOISIN	450	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Travail de fin d'études	450h	Jérôme BRISBOIS Marilyne RAVOISIN Clément CORNEZ Frédéric GAUDISAUBOIS Marie HESPEL Etienne LAURENT Dorian MEURIS Justine RENUART

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Travail de fin d'études : 450h d'AIP

Langue d'enseignement
Travail de fin d'études : Français

Connaissances et compétences préalables
Le travail de fin d'études étant une épreuve intégrée par excellence, l'étudiant devra maîtriser l'ensemble des connaissances accumulées durant ses cycles d'études.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle • Interagir avec son milieu professionnel • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable • Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale • Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel • Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique • Développer des projets répondant aux problématiques actuelles des organisations

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Délimiter une problématique issue de la législation sociale ou de la GRH;
- Rassembler une documentation à son propos et effectuer une interprétation fidèle des sources législatives ou autres ;
- Structurer le travail en y intégrant les connaissances acquises dans les autres domaines théoriques ;
- S'engager dans un processus d'analyse et de réflexion s'appuyant sur les savoirs en articulation avec des exemples de terrain ou d'applications ;
- Rédiger, synthétiser et argumenter correctement un travail professionnel; présenter oralement le travail et répondre de façon pertinente aux questions.

Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Le Travail de fin d'études valorise l'acquisition de compétences professionnelles et doit avoir un caractère scientifique. Il ne peut nullement se limiter à de la description. Il peut se définir, en fonction de la formation de Conseiller(e) social(e), comme un travail personnel, de recherche et de critique par lequel l'étudiant(e) montre qu'il (elle) est capable d'exposer clairement une question relevant du droit social et/ou de la GRH et prouve sa capacité à mettre en oeuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche transversale, réflexive et cohérente. Ce travail permet à l'étudiant(e) de faire la preuve qu'il (elle) a acquis les savoirs théoriques et les aptitudes indispensables à l'exercice de la profession de conseiller(e) social(e).

Méthodes d'enseignement

Travail de fin d'études : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

Travail de fin d'études :

Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Le guide du Travail de Fin d'Etudes, HEH, Campus social, section Bachelier Conseiller(e) social(e), Fin de cycle, année académique 2020-2021;

Références disponibles dans Le Guide du TFE pour : le droit social ; la remédiation en français ; la réalisation d'un TFE.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	40% présentation et défense orale devant jury 60% travail écrit

Année académique : **2020 - 2021**